

Plan de désherbage communal

Journée de démonstration organisée par le SIMA Coise



Signé en 2009 et pour une durée de 5 ans, le contrat de rivière Coise entame sa dernière ligne droite pour répondre aux objectifs fixés d'ici 2014, notamment en terme de qualité des eaux et de pollutions par les produits phytosanitaires. Dans ce cadre là, le SIMA accompagne l'ensemble des utilisateurs de produits phytosanitaires, et notamment les collectivités pour l'entretien des espaces communaux à travers la réalisation de diagnostics des pratiques, plans de désherbage communaux, investissement dans du matériel alternatif etc... Les investissements dans le matériel pouvant permettre d'utiliser moins de produits sur les communes sont soutenus financièrement par les partenaires du

contrat. Aussi afin de bénéficier du retour d'expérience des communes ayant utilisé différents types de matériel et où l'utilisation des herbicides a largement diminué, le SIMA Coise a invité le SYMILAV à participer à une demi-journée de démonstration de matériel alternatif au désherbage chimique. Cette démonstration a eu lieu le mercredi 12 septembre 2012 à Saint Symphorien sur Coise. Fred MARTEIL s'y est rendu pour le SYMILAV accompagné de deux agents de la Ville de Montbrison.

Après un temps d'échange sur le retour d'expériences de plusieurs communes, les personnes présentes ont pu tester du matériel présenté par les sociétés PELLENC et AVRIL.



Mobilisation des 10 communes du bassin versant du Lignon sur la problématique des plans de désherbage communal.

Après une première réunion de lancement réalisé en juin dernier, une nouvelle réunion sera prochainement organisée pour les 10 communes concernées par la mise en place d'un plan de désherbage communal. Les communes invitées sont : Boën, Champdieu, Ecotay l'Olme, Marcilly le Châtel, Montbrison, Noirétable, Sail sous Couzan, Sainte Agathe la Bouteresse, Saint Martin la Sauveté, Savigneux.



Campagne annuelle de pêches électriques

8 stations de suivis piscicoles font l'objet d'une campagne de pêche électrique

La campagne annuelle de pêche électrique sur les 8 stations du bassin versant est en cours :

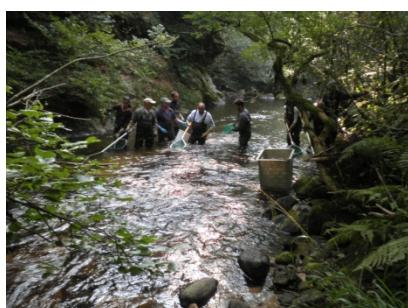
Pont du Diable à Saint Georges, Pont neuf à Sauvain, Usine de Saint Martin à Sail, Parcours No Kill à Trelins, Rivalsupt à Noirétable, La Guillanche à Bard, Bullieux à Savigneux, Précivet à Poncins.

Trois pêches spécifiques de suivi pépinière sur les biefs de Merizat, de la Bâtie, et du Goutard ont eu lieu en mai.

Deux pêches complémentaires pour l'étude génétique des souches de truites fario ont été réalisées sur les ruisseaux de la Pigne et de la Morte (bassin du haut-Lignon).

Caractéristiques des stations

Nom de la station	Nom du cours d'eau	localisation	Type de cours d'eau	Particularités
Pont Neuf	Lignon	Sauvain	Grand cours d'eau de piémont	Station au cœur des gorges sur la partie haute en amont du barrage de Pontabouland.
Pont du Diable	Lignon	St Georges en Couzan	Grand cours d'eau de piémont	Station au cœur des gorges située entre deux barrages infranchissables : tronçon cloisonné
St Martin	Lignon	Sail sous Couzan	Grand cours d'eau de piémont	Station se trouvant entre le barrage de la Baume et le barrage de Vaux.
Parcours No-Kill	Lignon	Trelins	Grand cours d'eau de plaine	Station située en aval de la zone Giraud à Boën. Présence d'ombres communs
Rivalsupt	Anzon	Noirétable	Petit cours d'eau de moyenne montagne à faible pente	Le cours d'eau n'excède pas 2 m de large. La pente est faible
La Guillanche	Vizézy	Bard	Grand cours d'eau de piémont	Station au cœur des gorges du Vizézy en aval de la prise d'eau potable de la ville de Montbrison
Bullieux	Vizézy	Savigneux	Grand cours d'eau de plaine	Station suivi de prêt en matière de reconquête du milieu par la truite fario.
Précivet	Vizézy	Poncins	Grand cours d'eau de plaine	Secteur marqué par le manque d'habitats piscicoles.

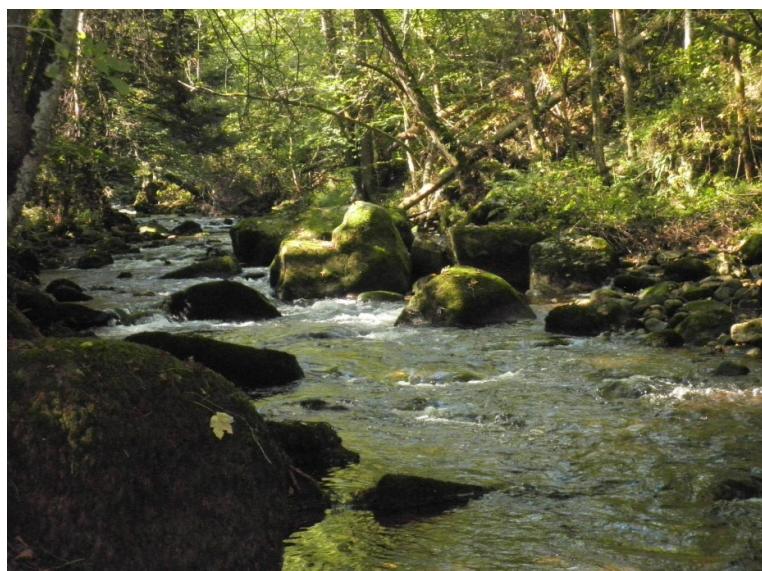




Premières impressions avant résultats...

Cette année on constate un maintien des populations adultes avec quelques belles prises (truites de plus de 30 cm). Cependant sur les secteurs de gorges, on a pu constater la baisse d'effectifs de truitelles d'un an ainsi que la très très faible densité de truitelles de l'année. Cela s'explique pour deux raisons : les très fortes gelées de l'hiver dernier qui ont causé une mortalité importante sur les radiers peu profonds et les crues de printemps qui ont emmené les œufs et alevins de l'année.

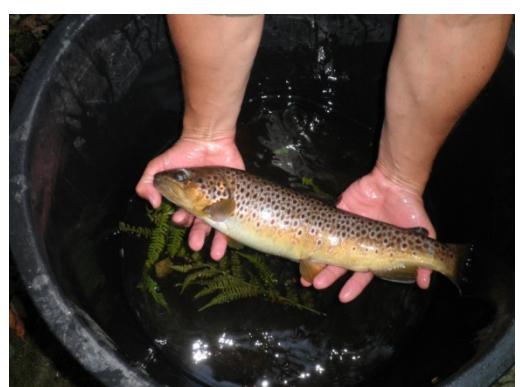
Illustrations de cette campagne de pêche



Le Lignon au pied de Saint Martin à Sail sous Couzan



Equipe de pêche électrique



Ombre commun âgé de 2 ans





Actualités au fil de l'eau!!!

Le MAYA : culture associée maïs-soja pour l'ensilage

Retour sur la première année d'expérimentation.

La recherche d'une meilleure qualité et d'une meilleure valorisation des fourrages pour améliorer l'autonomie alimentaire sur les fermes et réduire les coûts de production est une priorité pour les éleveurs laitiers. Les différents travaux menés anciennement sur des associations maïs-légumineuses ont fait ressortir que le soja est la légumineuse la mieux adaptée pour limiter le déséquilibre énergie-azote du maïs (manque de protéines). Une expérimentation a démarré en 2011 en Rhône-Alpes et les premiers résultats sont encourageants.



Technique de semis :

- L'association maïs-soja est semée en mélange en un seul passage, avec écartement inter-rang de 80 cm pour permettre le binage de la culture.

4 modalités de densité de semis testés :

- Témoin maïs seul à densité habituelle semée par l'éleveur
- Mélange avec densité habituelle -10% et densité soja à 175 000 grains par hectare
- Mélange avec densité habituelle -20% et densité soja à 175 000 grains par hectare
- Mélange avec densité habituelle -30% et densité soja à 175 000 grains par hectare



Que peut-on retenir de cette première campagne d'expérimentation ?

- ❖ Des rendements aussi bons pour le MAYA que le maïs seul,
- ❖ La diminution de densité du maïs produit des plants moins nombreux mais plus vigoureux et plus lourds,
- ❖ La perte de rendement du maïs (environ 2TMS/ha) est comblée par le rendement du soja (2,7 TMS/ha)
- ❖ Les valeurs Unité Fourragère Laitière (UFL) sont équivalentes : 0,87 g/kg MS
- ❖ Les valeurs azotées des protéines sont améliorées
- ❖ La teneur en calcium augmente de 45 %, mais reste tout de même faible (3,3 g/kg MS pour le Maya, contre 2,3 g/kg MS pour le maïs seul).

Création d'un comité de soutien aux producteurs laitiers des Monts du Forez

70 producteurs laitiers des Monts du Forez n'ont plus de laiterie pour collecter leur lait. Ils sont contraints de le brader au jour le jour sur des marchés incertains et à un prix 30 % moins cher que celui des agriculteurs voisins. Leur situation est de plus en plus insoutenable.

Un élan de solidarité se met en place dans leur entourage, parce que localement la disparition de l'agriculture contribuerait à la mort du territoire et de l'économie locale, sans parler de l'impact sur le paysage et la vie des communes rurales du Haut-Lignon.

Un comité de soutien est en cours de création. Pour plus d'informations vous pouvez contacter Anne-Marie VIAL au 06.22.86.76.12.

Un blog a également été mis en place : <http://soutien70agriculteurs.blogspot.fr>